

Commune de MASSAT – ARIEGE –
Budget Général
= _ = _ = _ = _ =

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 5 Février 2021

L'an deux mille vingt et un et le cinq du mois de février à 14 heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Michel LOUBET, Maire.

Etaient présents : ARIZA Valérie, FRANCESCONI Michel, GRÜNDEL Andreas, HABERT Geneviève, LESIRE OGREL Bertrand, LOUBET Michel, MOUCHET Sébastien, SABLE Jackie, SOULA Françoise, SUTRA Patrick et VIPREY Bernard.

Était absent excusé (procuration) : GREGORI Florence à MOUCHET Sébastien, ROYO José à Geneviève HABERT et SUTRA Céline à ARIZA Valérie.

Était absent : ZENTKOWSKI Michel.

Objet : Motion d'appel des Elu(e)s de la montagne contre le Projet Florien pour que les forêts communales soient au service des besoins sociaux et environnementaux des populations. DE-2021/08-BG-0-4

Nous, élu(e)s de la montagne estimons être en capacité d'analyser le projet FLORIAN porté par le maire de LANNEMEZAN et Président de la CCPL. Nous qui, au fil du temps et des générations, sommes comptables et responsables des forêts communales sur nos territoires, considérons que ce projet va créer de nouveau les déséquilibres d'usage dont les forêts du massif Pyrénéen ont été victimes par le passé ainsi que les populations pyrénéennes (1).

Nous considérons que le projet Florien ne peut être mis en œuvre car les ressources en bois d'œuvre notamment en hêtre et en chênes ne seront ni disponibles, ni accessibles en l'état (2). Si les prélèvements annoncés étaient effectués, cela remettrait en cause les équilibres écologiques dont la fonte de la biodiversité mais aussi les acteurs économiques qui subsistent sur le piémont Pyrénéen.

Nous œuvrons pour que les vallées, les forêts et l'ensemble des ressources naturelles demeurent des biens communs inaliénables et que les citoyens nous ont confiés pour en assumer le maintien et le devenir et répondre de nos actes devant les générations futures.

Nous savons que les forêts doivent vieillir pour remplir leur fonction de source de biodiversité indispensable à la survie des espèces et au devenir de la présence humaine sur cette terre commune. Ces forêts constituent également des stocks de carbone indispensables à la lutte contre le changement climatique.

Nous considérons que le projet Florien va gâcher des fonds publics (3) pour servir les intérêts d'une transnationale. Nous souhaitons que ces fonds soient affectés à une véritable ambition de territoire de soutien et de développement de la filière bois locale dans le respect de la biodiversité et à la création d'un fond spécifique pour créer les outils, les savoirs faire et la demande publique et privée pour l'utilisation du bois d'œuvre – dont les feuillus – en circuit court.

Nous estimons que les citoyens de nos vallées ont aujourd'hui besoin d'une relocalisation massive de l'emploi au service des besoins, notamment dans la filière bois, en revitalisant et redéfinissant l'usage de ce matériau pour suppléer au tout plastique.

Nous élu(e)s de la montagne souhaitons être associés et concertés pour contribuer de notre place à la mise en œuvre d'un projet alternatif (5) dont les deux régions (3), les départements, les intercommunalités et les communes devraient être porteuses avec l'ensemble des acteurs professionnels, syndicaux, associatifs, publics, dont le collectif « Touche pas à ma forêt – Pyrénées ».

Nous élu(e)s de la montagne appelons l'ensemble des élu(e)s de la chaîne des Pyrénées à une autre approche de la gestion forestière respectueuse de l'équilibre entre les aspirations écologiques, sociales et économiques, ainsi qu'au débat entre le collectif et les élu(e)s.

- (1) Guerre des Demoiselles en Ariège du 18° S au 19° S et charbonnage jusqu'en 1880.
- (2) 400 000 m3 à 540 000 m3 de bois de hêtres – toutes qualités confondues – par an seraient nécessaires pour obtenir les 50 000 M3/an de grumes 1 de hêtres entrée scierie demandés par le projet (d'après l'analyse des chiffres présentés dans l'étude ONF (Source : Commission économique CCPL), des dizaines, voire des centaines de kms de pistes supplémentaires à créer, des milliers de grumiers en sus sur nos routes, à la charge des communes, départements.
- (3) 6,5 millions d'€ de fonds publics Etat, Région Occitanie, communes sur un projet de 11 millions d'€ (Source : commission économique CCPL).
- (4) Région Occitanie Pyrénées Méditerranée et Nouvelle Aquitaine.
- (5) La commission « Ambition alternative » du collectif « Touche pas à ma forêt – Pyrénées ».

Nombre votants	14
Vote pour	12
Vote contre	2 - MOUCHET, GREGORI
Abstention	0

Ainsi fait et délibéré à Massat, les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour copie conforme,
A Massat le 9 février 2021

La Maire adjointe,
Geneviève HABERT

